



Belgisch  
Staatsblad

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*19158994\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

27 NOV. 2019

DIVISION MIONS

LOA  
*[Signature]*

N° d'entreprise : **0480.667.959**

Dénomination

(en entier) : **Connexcenter**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Jean Burgers 5 - 7850 Enghien**

**Objet de l'acte : Nomination**

Extrait de résolutions écrites des actionnaires.

En application de l'article 536§1 du Code des Sociétés concernant la procédure de prise de décisions par écrit, les actionnaires prennent à l'unanimité les décisions suivantes :

Les actionnaires décident de nommer la société BST Réviseurs d'entreprises SCPRL, dont le siège social est établi Rue Gachard 88, à 1050 Bruxelles, représentée par Monsieur Benoit Steinier, réviseur d'entreprise, comme commissaire pour une période de trois ans portant sur les exercices 2019, 2020 et 2021 et de fixer les émoluments annuels à un montant de 4.000 euros, hors TVA.

Les actionnaires donnent mandat à Madame Joëlle Mauhin, de la société Black & Decker Limited BVBA, dont les bureaux sont situés à De Kleetlaan 5BC, 1831 Diegem, et à Monsieur Sylvain Casiez de la société Régie Comptabilité SPRL, dont les bureaux sont situés place Henri Berger 14, 1300 Wavre, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Sylvain Casiez  
Régie Comptabilité  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page de : Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable si l'acte est d'usage « Mention »)